

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT 28 COMMUNES REMPORTENT LE TROPHÉE DÉPARTEMENTAL « ZÉRO PHYT'EAU »



La commune Montgé-en-Goële a remporté le trophée « Zéro Phyt'Eau » en 2016.

Cette année, 28 communes seine-et-marnaises ont arrêté d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Afin de les récompenser, le Département leur remettra le trophée départemental « ZÉRO PHYT'Eau » mercredi 30 septembre.



Créé le: 29/09/2020

- Mis à jour le : 8/10/2020

Supprimer les pesticides dans les espaces publics

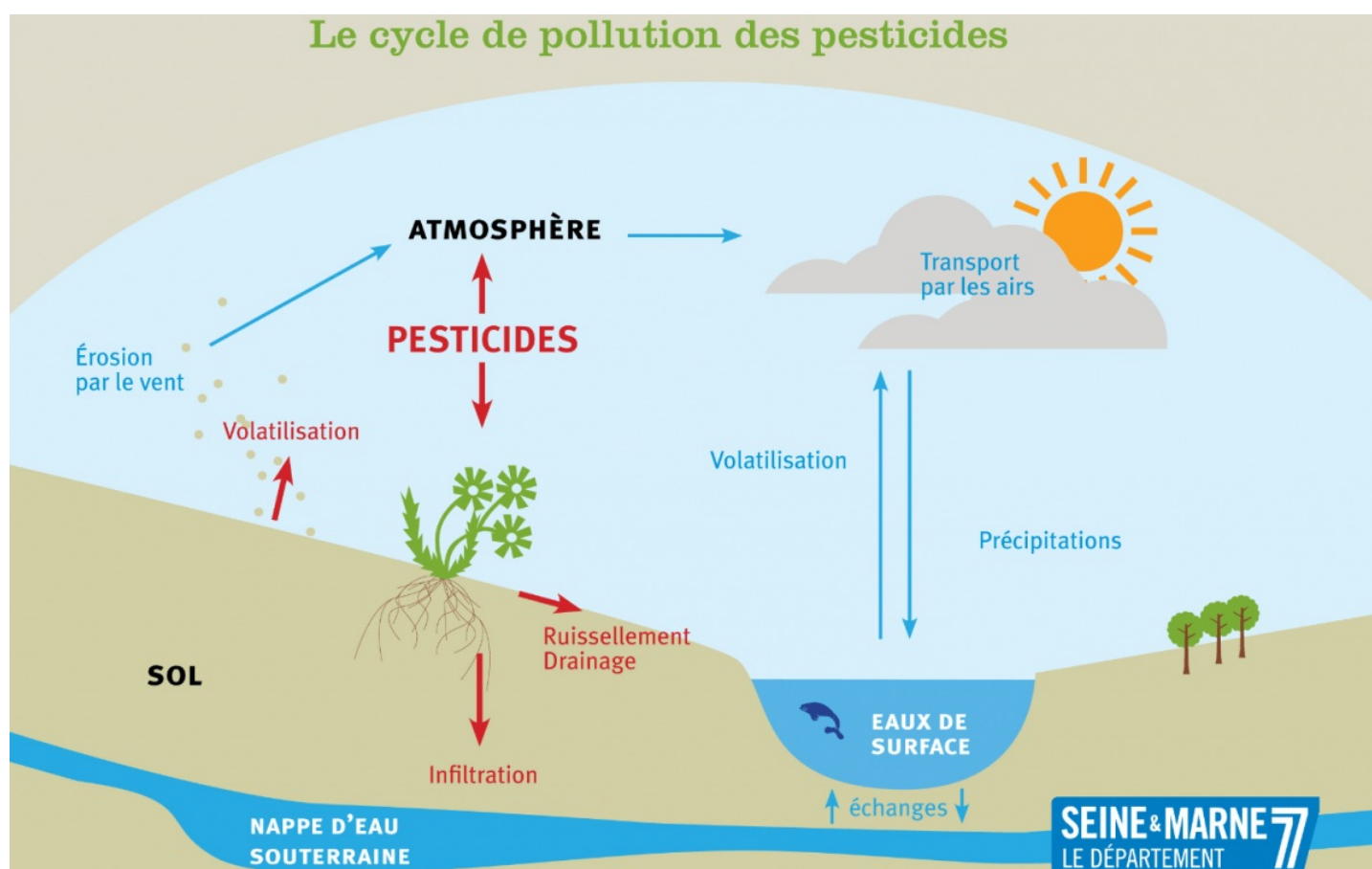
Pratiquement toutes les communes seine-et-marnaises sont engagées dans une démarche écoresponsable pour l'entretien de leurs espaces publics. Par l'intermédiaire du Département et de son partenaire [AQUI'Brie](https://www.aquibrie.fr/) (<https://www.aquibrie.fr/>), les collectivités sont accompagnées pour recevoir à la fois des conseils techniques et des subventions pour l'achat de matériel alternatif au désherbage chimique. Après deux années d'investissement, le Département récompense les collectivités pour leur action écoresponsable à travers le trophée « ZÉRO PHYT'Eau ». Créé en 2013, ce trophée est remis chaque année aux collectivités qui ont totalement arrêté l'utilisation des herbicides, fongicides et insecticides pour entretenir leurs espaces publics. Cette année, la remise du prix se tiendra [au château de Blandy-les-Tours](https://www.chateau-blandy.fr/) (<https://www.chateau-blandy.fr/>) le 30 septembre, où 28 communes lauréates seront récompensées pour leur implication dans la démarche « zéro phytosanitaire ».

Les communes lauréates

En 2020, les communes lauréates sont par ordre alphabétique : Boissy-aux-Cailles, Boutigny, Buthiers, Chalifert, Chalmaison, Château-Landon, Coubert, Dormelles, Etrépilly, Grisy-sur-Seine, Jouarre, Longperrier, Melun, Montigny-le-Guesdier, Moussy-le-neuf, Mouy-sur-Seine, Nanteau-sur-Essonne, Noisiel, Noyen-sur-Seine, Réau, Tournan-en-Brie, Valence-en-Brie, Vendrest, Villecerf, Villeneuve-saint-Denis, Villiers-en-Bière, Villiers-sous-Grez et Voisenon

« Phyt'Eau » : de quoi s'agit-il ?

Communément appelés pesticides, les produits phytosanitaires sont utilisés pour lutter contre les herbes indésirables, les insectes nuisibles et les champignons parasites. Leurs usages, majoritaires dans l'agriculture intensive, se font aussi en zone non agricole : espaces verts et publics, voirie, jardins des particuliers, golfs, etc. Dans ces espaces communaux, une grande quantité de pesticides est appliquée sur les végétaux alors qu'ils sont à la fois dangereux pour la santé et néfastes pour la biodiversité : les produits phytosanitaires s'infiltrent dans les canalisations avant de s'écouler dans les rivières et nappes souterraines.



PUBLICATIONS



GUIDES

Guide éco-gestes 2020 : jardins

Lorsque vous cultivez votre jardin, vous pouvez mettre en place des gestes très simples pour limiter votre impact sur l'environnement, favoriser la faune et la flore pour créer ainsi un véritable écosystème et profiter d'une récolte de produits frais et sains durant plusieurs saisons !



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 834.65

KO